



DISPOSITIF ARDAN

Besoin de recruter une nouvelle compétence ? L'envie est là mais vous hésitez. Franchissez le pas avec Ardan

OBJECTIFS

Vous aider à recruter une nouvelle compétence pour vous permettre de développer un nouveau produit, un nouveau service, une nouvelle prestation ou encore structurer votre activité, aborder un nouveau marché national ou international ... et ce en toute sécurité !

PUBLICS CONCERNÉS

Entreprises de moins de 50 salariés créées depuis au moins un an, économiquement saines.

CONTENU DE LA PRESTATION

Le dispositif ARDAN (Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles) ouvre la possibilité, à une entreprise qui crée un poste sur une fonction nouvelle, d'intégrer une personne en recherche d'activité professionnelle, (qui devient « le pilote » de votre projet), dans le cadre d'un stage rémunéré de 6 mois avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

- > Compte tenu du co financement du Conseil Régional sur ce dispositif :
 - > Le coût restant à votre charge est de 5 500 € sur la période des 6 mois
 - > Votre pilote de projet est accompagné financièrement pendant 6 mois (maintien de ses Indemnités Pôle Emploi + 460 € nets mensuels)
- > Votre « pilote de projet » est accompagné par le CNAM sur un parcours de formation (14 jours) lui permettant de développer des compétences directement transférables au projet de votre entreprise.
- > Un chéquier complémentaire de 1500 € est également mis à disposition pour financer des formations « métier » avec l'organisme de formation de votre choix.

LES +

- > Vous intégrez un dispositif simple, réactif, en bénéficiant de conseils et d'expertise,
- > Vous vous donnez le temps et les moyens de concrétiser votre projet,
- > Vous intégrez de nouvelles compétences en les formant,
- > Vous bénéficiez d'un appui financier pour lancer une activité nouvelle.

MODALITÉS PRATIQUES

Un entretien avec votre conseiller CCI du Var pour évaluer votre besoin et votre éligibilité au dispositif ARDAN puis pour vous accompagner sur la finalisation, l'instruction et la validation du dossier.

CONTACTS

financement@var.cci.fr

Tel 04 94 22 80 87

VIDÉO

Visionnez une [vidéo réalisée par le CNAM sur le dispositif ARDAN](#) pour les chefs d'entreprises.

COÛTS

Offert par la CCIV

En complément

POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ Une vidéo du CNAM sur le Dispositif ARDAN pour les Chefs d'Entreprises

